



Arrivée de la fibre

Le Sydec nous informe de leur passage pour vérifier l'avancement de l'élagage des différentes parcelles pour permettre le passage aérien de la fibre.

Concernant les parcelles qui n'auront pas été élaguées par les propriétaires concernés, un devis sera établi par l'entreprise AKKA FOREST et sera transmis aux différents propriétaires.

La fibre arrive à nous tous de ne pas la retarder.